

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 312 DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

L'ASSEMBLEE ADOPTE LE BUDGET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR 2019....2
LES SAISINES EN COURS AU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL ...2
TRIBUNE DE JEAN-PIERRE PHILIBERT : LE GOUVERNEMENT EST AU PIED DU MUR.....5

LA TENDANCE

Exonérations de charges: le compte à rebours est lancé...

Le Sénat va débiter en début de semaine l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.

Cet examen s'effectue alors que de vives tensions sur fond de réelles inquiétudes demeurent entre les milieux économiques et le Gouvernement, notamment sur le chiffrage du nouveau régime d'exonérations de charges sociales patronales à l'article 8 du PLFSS.

Le Président de la République et le gouvernement à plusieurs reprises et notamment par la bouche du Premier ministre, s'étaient en effet engagés à ce que cette réforme s'effectue à « périmètre constant ».

Or, toutes les études effectuées, que ce soit par le Cabinet Mazars, la FEDOM, les organisations patronales au niveau local, mais aussi les Commissions Spécificités Ultramarines de l'IFEC, syndicat majoritaire dans la profession d'experts-comptables et de commissaires aux comptes démontrent que le « compte n'y est pas » et qu'il manque environ 180M€.

De son côté le rapporteur du PLFSS à l'Assemblée nationale, **Olivier Veran** (LREM) pointe aussi dans son rapport qu'« *au final, les administrations publiques dans leur ensemble économiseront 66 millions d'euros, qui par construction n'iront plus alléger le coût du travail pour les employeurs* ».

Le rapporteur du Sénat, **Jean-Marie Vanlerenberghe** écrit dans son rapport que : « *le nouveau dispositif est avantageux jusqu'à 1,33 Smic et redevient neutre à partir de 2,5 Smic. La perte peut toutefois se révéler substantielle à certains niveaux de rémunération, en particulier entre 1,6 Smic et 2 Smic.* »

Et il conclut lui aussi sur ce point : « *En considérant l'ensemble du dispositif, à savoir la suppression du CICE au taux de 9 % (gain de 537 millions d'euros pour l'État) et le coût pour les administrations de sécurité sociale du renforcement des allègements généraux (46 millions d'euros) et de la réduction de 6 points du taux de cotisation d'assurance maladie (439 millions d'euros), le gain pour les finances publiques est estimé à 66 millions d'euros.* »

Et il est vraisemblable que s'ils avaient eu les « vrais chiffres », ceux que nous réclamons depuis des semaines et que l'on refuse de nous donner pour les confronter aux nôtres, « *leur estimation de cette perte pour les entreprises serait bien supérieure* ».

Si le Gouvernement continue de se murer dans ses certitudes sur la base, encore une fois, de chiffres que nous contestons, le résultat sera dramatique pour un grand nombre d'entreprises ultramarines.

Il ne faudra plus dès lors venir nous parler de politique d'amélioration de notre compétitivité!

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée adopte le budget des collectivités territoriales pour 2019

L'Assemblée a adopté jeudi 8 novembre le budget des collectivités territoriales pour 2019, défendu par le gouvernement comme un budget de « *stabilité* » et de « *continuité* », des élus d'opposition pointant à l'inverse son « *recul* » dans un contexte de « *défiance* » entre État et collectivités.

Les crédits de la mission « Relations avec les collectivités » représentent une fraction des transferts financiers de l'État en direction des collectivités. Ils s'élèvent pour 2019 à 3,4 milliards d'euros en crédits de paiement, en baisse de 228 millions d'euros, une diminution liée, selon le rapport spécial sur ce budget, à « *l'extinction du fonds en faveur des régions* ».

<https://www.weka.fr/actualite/finances-locales/article/l-assemblee-adopte-le-budget-des-collectivites-territoriales-pour-2019-72811/>

A l'Assemblée Nationale, Philippe Gomès soulève le problème des prochains référendums

Lors des questions au gouvernement, le député de Nouvelle-Calédonie **Philippe Gomès** a interpellé le Premier Ministre pour faire le point sur les résultats du référendum, mais surtout évoquer la problématique des deuxième et troisième référendums prévus par l'Accord de Nouméa. De l'avis de l'ensemble des loyalistes, ils entraîneraient une longue période d'attentisme « *aux conséquences socio-économiques catastrophiques pour le pays* ». Pour le Premier ministre seul « *un consensus très fort comme en 1998* » pourrait changer les choses.

<https://ladepeche.nc/2018/11/07/a-lassemblee-nationale-philippe-gomes-souleve-le-probleme-des-prochains-referendums/>

DU CÔTÉ DU SÉNAT

Travaux Parlementaires : Textes et rapports législatifs

- Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à la convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale pour son application à Saint-Barthélemy, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie, et dans les Terres australes et antarctiques Françaises.

Accéder au dossier législatif :

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl16-097.html>

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, visant à revenir sur les surtranspositions réglementaires pesant sur la compétitivité des entreprises Françaises

Accéder au dossier législatif

: <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr18-088.html>

DU CÔTÉ DU CESE

Les saisines en cours au Conseil Economique Social et Environnemental

La biodiversité en haute mer

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/la-biodiversite-en-haute-mer>

L'accès aux services publics dans les Outre-mer

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/laces-aux-services-publics-dans-les-outre-mer>

L'innovation en agriculture

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/linnovation-en-agriculture>

Date du vote : 14/11/2018

Les addictions au tabac et à l'alcool

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/les-addictions-au-tabac-et-lalcool>

Date du vote : 09/01/2019

Les langues régionales dans les Outre-mer : une richesse exceptionnelle à sauvegarder et à valoriser pour assurer une meilleure cohésion sociale

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/les-langues-regionales-dans-les-outre-mer-une-richesse-exceptionnelle-sauvegarder-et-valoriser-pour-ass>

Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation du secteur financier vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale ?

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/demain-la-finance-durable-comment-acceler-la-mutation-du-secteur-financier-vers-une-plus-grande-respo>

Date du vote : 06/02/2019

Comment accélérer la transition énergétique ? Avis sur la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

<https://www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines/comment-acceler-la-transition-energetique-avis-sur-la-mise-en-oeuvre-de-la-loi-relative-la-transition>

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Conseil des ministres du 7 novembre : Loi de finances rectificative pour 2018

Le ministre de l'action et des comptes publics et le ministre de l'économie et des finances ont présenté un projet de loi de finances rectificative pour 2018.

Après la sortie de la France de la procédure pour déficit public excessif, ce projet de loi s'inscrit

dans la démarche de remise en ordre des comptes publics mise en œuvre par le Gouvernement dès son arrivée à l'été 2017.

Jusqu'à présent, les lois de finances rectificatives de fin d'année servaient d'exercice de rattrapage du budget de l'année, puisqu'elles contenaient de très nombreuses dispositions fiscales sans impact sur l'exercice budgétaire. Par ailleurs, du fait des insuffisances des crédits des budgets initiaux, les projets de loi de finances rectificatives étaient toujours assortis d'un ou de plusieurs décrets d'avance, destinés à couvrir des dépenses urgentes et qui s'imposaient au Parlement.

Le projet de loi de finances rectificative pour 2018 marque une rupture avec les pratiques antérieures. Le Gouvernement n'y a inséré aucune disposition fiscale et n'a pas recours, pour la première fois depuis plus de trente ans, au dispositif du décret d'avance.

Ce texte financier concrétise, pour le Gouvernement, son engagement de « sincérité des comptes » et, toujours selon le communiqué gouvernemental, « la solidité du budget 2018 ». Conformément aux engagements pris dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019, le texte prévoit une réduction de l'objectif de dépense de l'État de 600 millions d'euros, permettant de confirmer la cible de 2,6 % de déficit public en 2018.

Les principales ouvertures de crédits concernent :

- Les dépenses de personnel d'un nombre réduit de ministères à hauteur de 300 millions d'euros. Une mission est en cours pour renforcer le contrôle budgétaire sur ces crédits ;
- La dynamique plus forte qu'anticipée des dépenses de guichet, notamment de la prime d'activité ;
- Les dépenses qui ne peuvent être budgétées précisément en début d'année (dépenses d'urgence, surcoûts des opérations extérieures, etc.).

Les annulations portent essentiellement sur des crédits mis en réserve et seront donc sans conséquence sur les dépenses opérationnelles des ministères. Enfin, le projet de loi de finances rectificative pour 2018 confirme la crédibilité des

hypothèses présentées dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En Martinique, la ville de Saint-Pierre sollicite les entreprises pour valoriser son patrimoine

Le maire de Saint-Pierre, **Christian Rapha**, s'apprête à signer une convention avec la fondation Clément, pour la rénovation et la gestion du musée Franck Perret. La signature est prévue le mois prochain. Actuellement, la ville et le délégataire potentiel sont en négociations sur les modalités de la convention, pour la rénovation et la gestion du musée. Le maire de Saint-Pierre assure que la ville conservera un droit de regard, notamment sur les tarifs et les horaires.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/ville-saint-pierre-sollicite-entreprises-valoriser-son-patrimoine-645374.html>

La collectivité territoriale de Guyane souhaite développer une filière d'industrie cosmétique

Un accord-cadre a été signé entre la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) et du pôle de compétitivité Cosmetic Valley en faveur d'un développement d'une filière d'industrie cosmétique issue de la biodiversité guyanaise. L'accord signé prévoit entre autres la création d'une antenne régionale en Guyane du pôle de compétitivité de Cosmetic Valley, premier centre mondial de ressources en parfumerie-cosmétique. Ce pôle réunit près de 550 entreprises spécialisées en parfumerie-cosmétique et travaillant au rayonnement international du luxe « Made in France ». Les entreprises guyanaises souhaitant s'inscrire dans cette démarche, seront accompagnées par Guyane Développement Innovation.

<http://outremers360.com/economie/economie-en-guyane-la-collectivite-territoriale-de-guyane-souhaite-developper-une-filiere-dindustrie-cosmetique/>

Et si la Martinique devenait une réserve de biosphère UNESCO ?

L'association Martinique Réserve de Biosphère porte la candidature de la Martinique au titre de Réserve de Biosphère dans le cadre du Programme Homme et Biosphère de l'UNESCO. Ce projet vise à allier conservation naturelle et culturelle et développement durable du territoire. Le dossier sera déposé d'ici deux ans minimum mais le travail préparatoire commence dès maintenant.

<https://www.rci.fm/infos/societe/et-si-la-martinique-devenait-une-reserve-de-biosphere-unesco>

A La Réunion, un pas de plus vers le 100% renouvelable

Didier Robert et **Maurice Gironcel** ont signé une convention qui fixe le chemin à accomplir entre 2019 et 2023 afin d'obtenir le "mix 100% énergie renouvelable" affiché par la Région à l'horizon 2030. Parmi les priorités de ces cinq prochaines années, la mobilité électrique mais aussi le développement du led dans l'éclairage public. D'ici 2023, les 80 000 points lumineux de l'île devront être passés à cette technologie moins onéreuse, d'autant plus que l'intensité lumineuse est réglable en temps réel. Une première tranche concernera 20 000 points lumineux dans 13 communes. Autres priorités : l'électrification de Mafate ainsi que la lutte contre la précarité énergétique, auprès des foyers les plus défavorisés.

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/11/07/Un-pas-de-plus-vers-le-100-renouvelable_556475



VIE DE LA FEDOM

Tableau de bord

Consulter la dernière mise à jour sur les taux de chômage trimestriels dans les DOM (p.48) et redécouvrez dans ce document unique un certain nombre de chiffres, de statistiques et de tableaux liés aux problématiques économiques, sociales et humaines des Outre-mer :

https://fedom.org/wp-content/uploads/2018/11/TABLEAU-DE-BORD-FEDOM_def-1.pdf

Agenda

Prochain Conseil d'Administration de la FEDOM

- 4 décembre : Commissions thématiques de la FEDOM
- 5 décembre : Conseil d'Administration suivi du Conseil d'Orientation de la FEDOM au Cercle National des Armées

Auditions et rendez-vous de la FEDOM de la semaine du 06.11.2018

- 6 novembre : Réunion au Ministère des Outre-mer avec les socio-professionnels ultramarins
- 7 novembre : Rencontre avec le Sénateur **Antoine KARAM**. Sujets abordés : PLF et PLFSS 2019
- 8 novembre : Rencontre avec le Sénateur **Thani MOHAMED-SOILIH**. Sujets abordés : PLF et PLFSS 2019
- 9 novembre : Audition de la FEDOM par le Sénateur **Michel MAGRAS**, Rapporteur pour avis des crédits de l'outre-mer pour 2019

LA FEDOM DANS LA PRESSE

Tribune de Jean-Pierre Philibert : Compétitivité des Outre-mer : Le gouvernement est au pied du mur

« Depuis des semaines, le monde économique fait part de ses profondes inquiétudes sur la mise en place de la réforme des aides économiques à la compétitivité de nos entreprises ultramarines, notamment avec le nouveau régime d'exonérations de charges sociales patronales à l'article 8 du PLFSS ».

Lire la tribune de **Jean-Pierre Philibert**, président de la Fédération des entreprises d'Outre-mer.

<http://outremers360.com/politique/tribune-de-jean-pierre-philibert-competitivite-des-outre-mer-le-gouvernement-est-au-pied-du-mur/>

VIE DES ADHERENTS

Réforme des aides économiques : les acteurs ultramarins toujours dans le flou, nouvelle réunion jeudi au ministère

Réunie mardi 6 novembre rue Oudinot à Paris pour discuter chiffres, la délégation domienne devra encore attendre avant d'obtenir les chiffres qu'elle réclame au ministère sur le coût réel du travail dans nos régions... Le président du Medef Réunion, **Didier Fauchard**, rappelle que l'enjeu autour de cette réforme annoncée par la ministre des Outre-Mer, **Annick Girardin**, est de garder une enveloppe constante d'1,75 milliard d'euros d'exonérations sociales pour l'ensemble des Outre-Mer.

https://www.zinfos974.com/%E2%96%B6%E2%96%B8%8F-Reforme-des-aides-economiques-Les-acteurs-ultramarins-toujours-dans-le-flou-nouvelle-reunion-jeudi-au-ministere_a133279.html

Les socio-pros négocient les charges salariales

Pierre Marie-Joseph, pdg de GPMJ, participait à une réunion technique mardi 6 novembre au ministère des Outre-mer, avec des socioprofessionnels de Saint-Martin, de la Guyane et de la Réunion. L'enjeu, les exonérations de charges sociales. Lire son interview :

<http://www.fxgpariscaraibe.com/2018/11/les-socio-pros-negocient-les-charges-salariales.html?>

Visite en Haïti d'une délégation martiniquaise de la Chambre de commerce et d'industrie

Une délégation de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique (Ccim) s'est rendue en Haïti, du 6 au 9 novembre 2018. Cette visite a pour objectif de mieux appréhender le secteur agro-industriel haïtien, le cadre légal des affaires en Haïti, l'environnement juridique, les outils financiers et les acteurs clés du domaine agricole. Tout ceci vise à renforcer les liens économiques entre la Martinique et Haïti.

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article23743#.W-WbEZNKiUk>

Action Logement/LADOM : Convention signée pour faciliter l'accès au logement des ultramarins

En présence de **Charles Giusti**, représentant de la Ministre des Outre-mer, **Florus Nestar**, directeur général de L'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) et **Jean-Luc Guitard**, directeur général d'Action Logement Services, ont signé une convention de partenariat visant à fluidifier le parcours résidentiel des ultramarins en formation en mobilité dans l'Hexagone. L'ambition commune des parties consiste à informer les demandeurs d'emploi accompagnés par LADOM, dans le cadre d'une formation en mobilité, sur les dispositifs spécifiques proposés par Action Logement ; ainsi que les étudiants bénéficiaires du

Passeport pour la Mobilité des Études (PME), sur les aides qui leur sont dédiées.

<https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/11/08/Action-LogementLADOM-Convention-signee-pour-faciliter-lacces-au>

Wallis / Nouméa : Aircalin annonce un nouveau programme de vols pour mars 2019

Fin mars 2019, Aircalin modifiera le programme de vols entre Nouméa, Nandi et Wallis afin de mieux répondre à la fois à une demande de la clientèle qui évolue, et aux problématiques de performance de la route selon un communiqué de la compagnie. Avec 2 vols Wallis / Nouméa directs sur 3, la compagnie dit répondre mieux aux attentes des voyageurs et annonce une desserte de Nandi plus adaptée à la réalité des flux.

Le marché Wallis-et-Futuna représente les 2/3 du trafic sur cette route, dont 75 % au moment des vacances scolaires. Concernant les correspondances à Nouméa avec la métropole, la compagnie assurera des correspondances à Nouméa le jour même : de Wallis vers Paris le mercredi et lundi et de Paris vers Wallis dans la nuit du vendredi au samedi. De nouvelles correspondances régionales dont Papeete permettront aux familles du fenua de rejoindre Tahiti plus facilement et ainsi rendre visite à leur famille. Cela devrait aussi faciliter les échanges touristiques entre Wallis et Tahiti et vice versa. Le vol du samedi matin au départ de Wallis assurera une correspondance immédiate vers Papeete (vol direct opéré par Aircalin), Auckland, Sydney et Brisbane. Le vol assuré dans la nuit du vendredi au samedi permettra quant à lui des correspondances vers Wallis le soir même depuis Sydney, Auckland, Brisbane, Port-Vila et Tokyo/Paris.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/wallisfutuna/wallis-noumea-aircalin-annonce-nouveau-programme-vol-mars-2019-646310.html>

VIE DES PARTENAIRES

3eme rencontres : Construire la ville durable en Guyane organisées par l'ACCD'OM

La DEAL Guyane et l'association des communes et collectivités d'outre mer (ACCD'OM) ont le plaisir de vous inviter aux 3èmes rencontres « *Construire la ville durable en Guyane* » le jeudi 15 novembre de 8h00 à 17h30 au Grand Hôtel Montabo à Cayenne.

A La Réunion, le 29 novembre, organisation par FIDAL d'une formation concernant les négociations commerciales dans le contexte EGALIM

L'Autorité de la concurrence a renforcé ses contrôles et ses investigations Outre-Mer, que ce soit en matière de pratiques anti concurrentielles (notamment pour s'assurer du respect de l'interdiction des droits exclusifs d'importation) ou de pratiques restrictives de concurrence (sanction du déséquilibre entre les droits et obligations des parties, délais de paiement excessifs, etc...).

Dans un contexte où « *la concurrence fait des vagues* » outre-mer, selon le dernier titre de la revue Déclic, éditée par l'ADLC, les entreprises ultra -marines doivent pouvoir identifier les règles à respecter en matière de pratiques commerciales et les risques juridiques des situations qu'elles rencontrent au quotidien (négociation de contrats, élaboration de la politique tarifaire, meilleures gestions des conflits relatifs aux conditions d'achat).

Le Conseil Constitutionnel vient de publier sa décision concernant la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable accessible à tous dite « EGALIM » (décision numéro : 2018-771 du 25 octobre 2018)

Si nombre d'articles ont été déclarés non

conforme à la Constitution, les dispositions relatives à la contractualisation agricole alimentaire ont quant à elles été maintenues.

Nous vous proposons de trouver en pièce jointe, le programme et le bulletin d'inscription pour la formation qui sera animée par **Corinne HOVNANIAN** Avocate Directeur Associé Fidal du département Droit de la concurrence et de la distribution.

Programme : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2018/11/Programme-formation-LA-REUNION-V29112018.pdf>

Bulletin d'inscription : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2018/11/BI-reunion-29112018-.pdf>



BRÈVES

Forum de l'Économie maritime en Polynésie : la Collectivité veut innover le transport maritime

Organisé par le Cluster maritime de Polynésie française, la centaine de participants planche cette année sur le transport maritime « *sous ses différents aspects* ». Problématique de premier plan pour cette Collectivité de 118 îles réparties sur plus de 5 millions de km² de ZEE, le transport maritime est essentiel pour, entre autres, le ravitaillement des îles éloignées et le transport des populations des îles ne disposant pas d'aéroport. Le transport maritime y présente un chiffre d'affaire de près de 503 millions d'euros. En outre, 21 navires, issus de flottilles privées, desservent les cinq archipels polynésiens, mais celle-ci est vieillissante. « *Le transport maritime doit être innovant. (...) Nous sommes des unités très anciennes encore ici, de 40 ans d'âge, sur un espace important, avec des besoins croissants. (...) Nous devons davantage nous ouvrir sur le maritime car il va apporter la croissance de toutes nos îles* » explique **Gérard Siu**, président du Cluster maritime. Le transport maritime pourrait, pour la seule île de Tahiti étouffée à chaque heure de pointe par les embouteillages, être une solution de désengorgement de Papeete et sa zone urbaine.

<http://outremers360.com/economie/forum-de-leconomie-maritime-en-polynesie-la-collectivite-veut-innover-le-transport-maritime/>

En Guadeloupe, une tournée des distilleries pour découvrir l'archipel

Découvrir la Guadeloupe à travers ses nombreuses distilleries. C'est le projet de spiritourisme lancé par la start-up Caraïbes Factory. Intitulé Rum factory Road, les circuits organisés sur la dégustation de spiritueux sont inspirés des « Routes des vins » dans des régions comme l'Alsace. L'initiative existe déjà dans la Martinique voisine. **Sylvia Phibel-Puissant**, tête de pont de la start-up Caraïbes Factory, a conçu un circuit all-inclusive autour du

rum, de sa fabrication et de son histoire. Sa route du Rhum circule en six jours sur les deux terres de Guadeloupe, et navigue entre les îles du Sud pour faire honneur à la course. À Marie-Galante pour les rhums locaux, aux Saintes pour son caviste et ce dans l'idée de faire travailler toute la filière ensemble.

<https://www.mediaphore.com/2018/11/guadeloupe-spiritourisme-visite-distilleries/>

Lancement de la 2ème édition du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire à Mayotte

Le mois de l'ESS constitue une vitrine des initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire et porte l'ambition de faire découvrir à un public non initié comment l'ESS invente au quotidien une autre façon de contribuer au développement économique des territoires. Du 3 au 30 novembre sont prévus près de 30 événements partout à Mayotte. Parmi les temps forts de cette édition : premières assises du développement économique et solidaire du Sud, ESS, environnement et territoire : la Ville d'Acoua s'engage ; cérémonie solennelle de signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Départemental et la CRESS préfigurant l'animation d'une stratégie régionale de l'ESS... mais également de nombreuses manifestations portées par les acteurs de l'ESS et les territoires intervenant dans les champs de la santé, de la jeunesse, de la cohésion sociale, de l'économie circulaire, de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'innovation.

<https://lejournaldemayotte.yt/lancement-de-la-2eme-edition-du-mois-de-leconomie-sociale-et-solidaire-a-mayotte/>

Les agriculteurs Guyanais veulent exporter leurs productions locales vers l'hexagone et l'Europe

Des fruits et légumes guyanais dans les rayons des grandes surfaces de l'Hexagone d'ici quelques mois. Depuis deux ans, la chambre d'Agriculture tente de mettre en place une véritable filière d'exportation avec cet intermédiaire. Sept produits ont déjà été

sélectionnés. Et les premiers tests semblent concluants. Pour la chambre d'Agriculture, l'objectif est de rendre visibles les produits guyanais en dehors du territoire. Et de ne pas se limiter à la grande distribution. Cette filière pourrait à terme faire une place importante au bio. Une vingtaine d'exploitants agricoles ont déjà été répertoriés. Tous sont prêts à adapter leur exploitation aux exigences de cette nouvelle aventure.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/agriculteurs-guyanais-veulent-exporter-leurs-productions-locales-hexagone-europe-646652.html>

Une convention entre la Cité des Dirigeants et Nos quartiers ont du talent pour favoriser l'insertion des jeunes Réunionnais

Présente depuis quatre ans sur La Réunion, l'association agit en faveur de l'égalité des chances en accompagnant vers l'emploi les jeunes diplômés bac +3 et plus, âgés de moins de 30 ans et issus de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux modestes. Cette convention repose sur un accompagnement personnalisé d'un jeune diplômé dans sa recherche d'emploi par un cadre ou dirigeant expérimenté en activité. Le parrain accompagne le jeune dans la définition de son projet professionnel, l'affinement de ses outils et méthodes de recherches, la constitution de son réseau, la compréhension du marché du travail et des codes de l'entreprise.

<http://outremers360.com/economie/economie-a-la-reunion-une-convention-entre-la-cite-des-dirigeants-et-nos-quartiers-ont-du-talents-pour-favoriser-linsertion-des-jeunes-reunionnais/>

RAPPORT, ÉTUDES ET ENQUÊTES

Panorama de l'activité bancaire dans les DOM, les collectivités d'outre-mer de la zone euros et les COM du Pacifique en 2017

Pour les DCOM de la zone euros, en 2017, le paysage bancaire continue sa mutation. En termes d'équipements bancaires, le maillage du territoire est globalement inférieur à celui de l'hexagone. De même, le niveau de bancarisation dans les DCOM de la zone euros reste en deçà de celui observé en France hexagonale, à l'exception de Saint-Pierre et Miquelon.

Dans une conjoncture économique différenciée, mitigée dans la zone Antilles-Guyane et plus porteuse à La Réunion et à Mayotte, le niveau des banques étudiées augmente de manière soutenue (+5% de total bilan). Porté par les crédits d'investissements aux entreprises, l'encours de crédits est en nette hausse dans les départements français d'Amérique (+6%) et dans l'océan Indien (+4.5%). De même, la collecte des dépôts progresse dans les 2 zones. La qualité des portefeuilles de prêts se maintient ou s'améliore : le taux de créances douteuses reste stable à 6% dans les DFA et diminue de 0.9 point à 5.2% dans l'océan Indien. Alors que le PNB baisse de 0.9% dans les DFA et de 0.3% dans l'océan Indien, le résultat net des banques étudiées s'inscrit en hausse, de 18.7% dans les DFA et de 19.3% dans l'océan indien. Cette hausse résulte principalement de la diminution du coût du risque, en lien avec la baisse des dotations aux provisions pour risques. Les conditions d'exploitation s'améliorent dans les DFA, avec un coefficient d'exploitation qui s'inscrit en baisse de 1 point, à 72.7%. Elles se tassent dans l'océan Indien avec un coefficient d'exploitation qui augmente de 0.6 point, à 68.3%.

Concernant le marché bancaire des COM, l'encours total de crédits des établissements bancaires étudiés dans la zone, s'inscrit en hausse de 2.8% en 2017, de même que la

collecte des dépôts (+2%). La qualité du portefeuille des banques calédoniennes se maintient avec un taux de créances douteuses de 3.1%. La qualité du portefeuille des établissements de crédit polynésiens, qui s'était déjà améliorée en 2015 et en 2016, s'inscrit dans la même tendance en 2017. Le PNB des banques reste stable en Nouvelle-Calédonie (+0.1%) et diminue de 5.2% en Polynésie française. Le coût du risque diminue de près de moitié en Nouvelle-Calédonie absorbant 7.9% du résultat brut d'exploitation. En lien avec les évolutions du coût du risque, le résultat net agrégé des banques calédoniennes augmente de 4.6% sur l'année et celui des banques polynésiennes affiche une hausse de 14.8%. Compte tenu de la hausse du résultat, les indicateurs de rentabilité des banques calédoniennes repartent à la hausse après s'être infléchi depuis 2 ans. Les indicateurs de rentabilité des banques polynésiennes s'améliorent eux aussi sur l'année.

Source : IEOM/ IEDOM

JOURNAL OFFICIEL

JO du 06.11.2018

- Arrêté du 29 octobre 2018 relatif au financement du régime de protection sociale des travailleurs indépendants agricoles en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à La Réunion, à Mayotte, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin pour l'année 2018

- Décret n° 2018-953 du 31 octobre 2018 portant extension et adaptation de la partie réglementaire du code du travail, et de diverses dispositions relatives au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle à Mayotte

JO du 07.11.2018

- La commission de contrôle de l'organisation et du déroulement de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie

JO du 08.11.2018

- Décision n° 2018-AG-38 du 12 juillet 2018 portant reconduction de l'autorisation délivrée à l'association Radio évangélique de la Martinique pour l'exploitation d'un service de radio de catégorie A par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé Radio Evangélique Martinique

- Décret du 7 novembre 2018 portant nomination de M. Chris DERCON comme président de l'Etablissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées

JO du 09.11.2018

- Arrêté du 5 novembre 2018 portant nomination sur l'emploi de responsable du pôle « entreprise, emploi, économie » à la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Mayotte

- Arrêté du 31 octobre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat relevant du ministre de l'intérieur sur le territoire des îles Wallis et Futuna

- Arrêté du 31 octobre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours réservé pour l'accès au corps des ingénieurs des systèmes d'information et de communication relevant du ministre de l'intérieur sur le territoire des îles Wallis et Futuna

JO du 10.11.2018

CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIOVISUEL

- Décision n° 2018-AG-39 du 12 juillet 2018 portant reconduction de l'autorisation délivrée à l'association caribéenne d'informations culturelles pour l'exploitation d'un service de radio de catégorie A par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence dénommé Radio Fréquence Caraïbes

JO du 11.11.2018

- Arrêté du 8 novembre 2018 modifiant le coefficient stabilisateur budgétaire appliqué aux montants des indemnités compensatoires de handicaps naturels au titre de la campagne 2018 dans les régions d'outre-mer

- Décret du 9 novembre 2018 portant nominations au conseil d'administration de l'Agence française de développement : ont nommés au titre du ministre chargé de l'outre-mer en qualité de représentant de l'Etat au conseil d'administration de l'Agence française de développement : M. Etienne DESPLANQUES, sous-directeur des politiques publiques à la direction générale des outre-mer, en remplacement de Mme Sophie YANNOU-GILLET, et M. Pierre-Eloi BRUYERRE, chef du bureau de la vie économique, de l'emploi et de la formation à la direction générale des outre-mer, en remplacement de M. Etienne DESPLANQUES.

- Avis de vacance d'emploi de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion